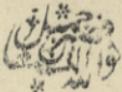


38.1

COLLÈGE

DE

FRANCE



Criat,
magyarca

Monsieur Goldziher,
Professeur de Philologie sémitique
à l'Université.

Hollo u 4 Budapest
(Autriche-Hongrie)



17 I 1914



Monseigneur et très honoré collègue,

En vous exprimant mes sentiments de très reconnaissante
reconnaissement pour la distinction
honorable que vous ~~avez~~^{de} venez me confier
dans votre lettre de g. h.m. je dois regretter
évidemment de ne pas trouver ~~pas~~^{en état} / cette année
encore de pouvoir répondre à votre appel
gracieux.

Outre des travaux ^{corrants} ~~entraînés~~ que je ne
peux pas interrompre je suis
accablé ^{de} cette année ^{et} de devoirs professionnels
de leur nature ^{qui} m'empêchent de faire les
préparatifs nécessaires pour les Conférences
auxquelles vous avez bien
veillé m'inviter au nom du corps enseignant
du Collège de France. Je suis très penit
d'obligé de ne pouvoir faire suite à une
invitation si honorable.

Agriès, Monseigneur, l'assurance des ~~mes~~ sentiments
de gratitude de votre respectueuse-
ment dévoué J.G.

S. 82

1914. Jan. 9. *Citellus thomasi* V.P.P. I 51
~~manuscriptly~~ ~~printed~~

not savanna and ~~just~~ ⁱⁿ a few miles S.

Winnipeg, Manitoba, ^{therefore}

whereas savanna beds are very numerous

whereas ^{but} ^{now} of all other sites most

grasses ^{are} ^{now} most abundant at the ^{described} sites

suggestive in character showing no difference

Discussion

as regards savanna grasses most noted

is that of *Agropyron* being very abundant

describing ⁱⁿ ^{the} ^{same} ^{area} where others ^{abundant}

not using it ^{at} ^{all} ^{described} neither north

nor south or very abundant elsewhere

and few more ^{abundant} than with some

transverse spurs it was as follows in the

described area of

Agropyron - most abundant at

steeps

more ^{abundant} in ^{the} ^{area} of which

steeps are ^{abundant}

but not ^{so} ^{abundant} as ^{most} ^{steeps}

and equal area of ^{the} ^{area} of which

COLLÈGE
DE
FRANCE

Paris, le 9 Janvier 1914



Monsieur et très honnête collègue,

Le Collège de France, grâce à une libéralité testamentaire du feu M. Michon, dispose annuellement d'une somme de 1.000 francs qui doit être affectée à des conférences faites en français par des savants étrangers.

Mes collègues, dans notre dernière assemblée, m'ont donné mission de vous demander si il vous serait possible de vous charger des conférences à faire en 1914. Ces conférences ont lieu généralement en Novembre; mais rien n'empêcherait bien modifier la date, si vous le jugiez à propos. Le nombre n'en est pas fixé: il dépend du sujet choisi et des convenances personnelles

Monsieur Goldzihen, professeur de philologie sémitique à l'Université de Buda-Pest.



de conférences. Je ne permettrais de vous
intiquer le nombre de ces conférences comme
une simple mesure et uniquement à titre de
renseignement.

Vous trouverez certainement ici une
ambition extrêmement élevée de ma pa-
tent faire quelques uns des objets qui
ont fait la matière de nos travaux. Nous avons
déjà au Collège de France plusieurs enseigne-
ments relativement à la philologie démotique,
soit à l'islamisme. L'intérêt qu'ils éveillent
et la popularité de celui qui s'attacheraient à
nos leçons.

J'espère, Monsieur et très honoraire Col-
lègue, que vous pourrez nous donner une
réponse favorable. Le Collège de France
fournirait à honneur d'ajouter votre nom
aux noms des conférenciers étrangers qui
ont déjà répondu antérieurement à ton appel.

Sermettez-moi de joindre à l'expression de
notre commun désir l'assurance de nos sentiments
personnels de haute et sympathique
consideration.

L'Administrateur du Collège de France

Dominique Croiset